

Procès-verbal du premier conseil d'école de l'école élémentaire André Marsault (19.10.17)

1 - Présentations, résultats élections, structure et effectifs de l'école

En 2017, 666 parents étaient inscrits, et 292 ont voté. Le taux de participation est strictement le même que l'année dernière. La FCPE a obtenu 9 sièges avec 157 voix, et l'APELGC 8 sièges avec 131 voix. Voici le détail du scrutin :

2016	Inscrits	Votants	Exprimés		Nuls
	657	288	287		1
	% inscrits	43,84%	99,65%		
			APELGC	FCPE	
			106	181	
			36,93%	63,07%	
2017	Inscrits	Votants	Exprimés		Nuls
	666	292	288		4
	% inscrits	43,84%	99%		
			APELGC	FCPE	
			131	157	
		45,49%	47,13%		

Structure de l'école

L'école comptera après la Toussaint 409 élèves répartis en 17 classes dont la classe Ulis. A partir de la rentrée des vacances d'automne, les élèves de la classe Ulis seront affectés à une classe de rattachement, bien que 2 d'entre eux y soient très peu, du fait de leurs prises en charge.

Mme Mandrin, coordonnatrice de l'ULIS, prendra les élèves d'ULIS en groupe plus réduit adapté aux besoins des élèves.

Voici donc les effectifs une fois ce changement pris en compte (par exemple CPB : lire 26 élèves + 1 élève ULIS=27 élèves)

Classes	Effectifs										
CPA	27	CE1A	25	CE1D	23 + 1	CE2C	25 + 1	CM1C	25 + 1	CM2C	26 + 1
CPB	26 + 1	CE1B	23 + 1	CE2A	25 + 1	CM1A	25	CM2A	24	ULIS	11
CPC	26 + 1	CE1C	24 + 1	CE2B	25 + 1	CM1B	25 + 1	CM2B	25	TOTAL :	409

La FCPE a souligné que les classes de CP étaient un peu plus chargées que les autres cette année.

Cette situation est due à des inscriptions tardives. En choisissant cette structure, l'équipe a souhaité éviter trop de doubles niveaux.

Le problème des dérogations accordées tardivement est soulevé. En effet, l'équipe doit attendre le résultat de ces dérogations pour finaliser la structure et être en capacité de passer les commandes.

À cet effet, Il est demandé à la Municipalité s'il est possible de connaître au plus tôt les dérogations.

2- Présentation du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté)

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (R.A.S.E.D) est un dispositif qui s'adresse aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissages et/ou de comportement. Les interventions du RASED font suite aux demandes des enseignants.

Le RASED est présent le mardi sur le groupe scolaire Marsault.

La psychologue scolaire : Laura Guillou (laura.guillou@ac-versailles.fr)

Elle effectue des observations, des entretiens avec les enfants et les familles, des examens cliniques. Elle intervient de la Petite Section au CM2.

L'enseignante spécialisée chargée des aides à dominante rééducative (maître G ou rééducatrice) : Sonia Chaze (sonia.chaze@ac-versailles.fr)

L'aide G, individuelle, en petit groupe ou avec la classe entière, s'adresse aux enfants qui ont du mal à être élèves et tend à restaurer chez eux, le désir d'apprendre et l'estime de soi.

Elle intervient de la Petite Section au CM2, dans les 5 groupes scolaires.

L'enseignant spécialisé chargé des aides à dominante pédagogique (maître E) : non nommé à ce jour.

L'aide E, en classe ou en petit groupe, s'adresse aux élèves du CP au CM2, qui ont des difficultés à comprendre et à apprendre et vise à une meilleure maîtrise des méthodes de travail qui conduit à la

Procès-verbal du premier conseil d'école de l'école élémentaire André Marsault (19.10.17)

réussite scolaire.

Les parents peuvent prendre contact avec Mesdames Guillou et Chaze si besoin.

3 - Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur est soumis. L'un des changements est l'introduction des droits et des obligations détaillés pour les élèves et les parents.

Est précisé le fait que les enfants sortent librement à 16h30 s'ils n'ont pas été inscrits à l'étude ou à la navette. Ils ne relèvent plus légalement de la responsabilité des enseignants. Cependant, il est de coutume d'être plus vigilant vis-à-vis des élèves de CP et CE1. Par ailleurs, un élève, qui n'a pas l'habitude de partir seul est gardé à l'école (cantine ou étude). Les enfants sont accueillis à la garderie du matin jusqu'à 8h10. Pas d'entrée d'enfant entre 8h10 et 8h20.

Le règlement est adopté.

Un point sur le harcèlement scolaire (définition très spécifique) : quand un enfant est embêté par différents enfants et en souffre => Protocole particulier à mettre en place : une cellule « harcèlement » est saisie du problème au niveau de la circonscription. Ce sont souvent les parents qui alertent. Le harcèlement se passe derrière le dos des enseignants, qui donc ne le voient pas.

Le sujet de la violence à l'école est abordé. Les fédérations de parents d'élèves font part de la violence verbale et physique entre élèves. Des parents proposent la création d'un comité pour traiter de la violence. Pour les enseignants, les problématiques liées à la violence sont déjà traitées en classe. A chaque retour de récréation, les conflits font l'objet d'une discussion. L'idée de ce comité sera discutée lors d'un prochain conseil des maîtres.

L'Officier de la prévention de la Police nationale interviendra dans l'école, notamment sur le harcèlement scolaire.

La méthode des messages clairs est utilisée par certains (cf annexe) : elle permet aux enfants de régler des petits soucis du quotidien en s'expliquant entre eux, avec le moins d'intervention possible de l'adulte. Il y a 6 étapes : l'enfant prévient son camarade qu'il a un message clair à formuler, il explique pourquoi, il dit ce qu'il ressent, il exprime son besoin, il vérifie que l'autre a bien compris, et il propose une solution.

Les fédérations de parents et enseignants expriment leur souhait de trouver un temps de concertation avec les personnes de l'animation, notamment pour que les règles de vie soient communes sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire. De nouveau, la question de la pause méridienne est abordée : nécessité de plus occuper les enfants, de limiter le bruit et de proposer des activités qui permettent un retour en classe aisé.

De façon générale, les parents souhaitent savoir comment faire lorsque leur enfant leur fait part d'une situation de violence ou d'une difficulté : il faut en faire part à l'enseignant et/ou à la Directrice, et également au responsable du centre de loisirs car le souci peut avoir lieu sur les temps scolaire et périscolaire.

4 - Les activités pédagogiques

4 - a Projets

Le projet d'école 2016-2020 a été présenté lors du dernier conseil d'école de juin 2017. Il se décline selon les 4 axes suivants ; améliorer les résultats des élèves au regard des compétences du socle commun et des nouveaux programmes, améliorer la vie scolaire (de l'élève au citoyen), répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers en termes de prévention et de remédiation afin de réduire les inégalités, et promouvoir une éducation culturelle et artistique qui contribue à l'égalité de tous les élèves. Il a reçu l'agrément de Madame l'Inspectrice et est ouvert à la consultation des parents qui le souhaitent.

De nombreux projets sont en cours :

- jardinage, activité poursuivie également sur le temps du périscolaire (lors des modules de découverte et pendant les petites vacances scolaires), pour les CM1 et le centre de loisirs. Financé à 80% par le Ministère

Procès-verbal du premier conseil d'école de l'école élémentaire André Marsault (19.10.17)

du Développement Durable, il consiste en un redécoupage du jardin, et en des plantations en pleine terre en collaboration avec les jardiniers de la mairie.

- égalité garçons-filles : pour les CM2. Travail sur des albums pour casser les stéréotypes et avoir un regard positif sur le sexe opposé. L'intervenante en musique va également préparer le spectacle de fin d'année sur ce thème.

- école et cinéma : toutes les classes sont inscrites pour 3 projections dans l'année au cinéma Abel Gance, et un travail en amont et en aval est effectué en classe.

- Madagascar : pour les CE2B, sensibilisation des élèves aux différences entre un pays riche et un pays pauvre, à la différence de culture, à la scolarisation. L'enseignante ira visiter une école là-bas et apportera du matériel de classe dans la limite de ses bagages (30 kg)

- Littérature : pour des CM2 et une classe de 6^{ème}. Des ouvrages sont étudiés et donnent lieu à des échanges entre les classes. C'est l'occasion pour les CM2 de prendre connaissance de leur futur milieu.

- Classes transplantées à Houlgate : tous les CE1 (programmes en cours de validation), les CE2C et la classe Ulys, les CM2A et B (autour du Débarquement)

- Classes transplantées à la montagne l'été : une classe de CM1 de Marsault avec une classe de Voltaire avec une activité VTT.

- Classes transplantées à Oléron : char à voile (CM1A et CM1C)

- étude d'ouvrages sur la mythologie pour les CM2B et une classe du Collège des Vallées.

4 -b Allemand

Mme Fortain, principale du collège des Vallées, a de nouveau dégagé des heures, afin que Mme Schulte, professeure d'allemand puisse intervenir au CM2. Elle interviendra à Marsault, le mardi de 14h30 à 16h30 à raison de 3 séances de 40 mn pour tous les élèves des 3 CM2.

- en période 2, du mardi 5 décembre au mardi 10 janvier

- en période 4, du mardi 10 avril au mardi 29 mai.

5 - Point sur la coopérative

Mme Alphonse est mandataire avec Mme Nouzeilles. Le solde du compte courant est de 9 500 €. L'achat d'un ordinateur portable est prévu, et 2 € par an et par enfant seront attribués pour les sorties scolaires.

Un appel est actuellement en cours auprès des familles.

6. - Pont de l'Ascension

La semaine de l'Ascension, le mardi sera également férié (8 mai). Est proposée l'idée que le mercredi après-midi soit travaillé, afin que les enfants n'aient pas classe le vendredi 11 mai et que le Pont puisse être fait. Tous les participants sont pour. La décision finale revenant à l'Education Nationale, elle est pour l'heure en attente.

7-. Rythmes scolaires

L'ensemble de l'équipe enseignante souhaite un retour à la semaine de 4 jours.

Un conseil d'école extraordinaire se tiendra en janvier 2018 pour se prononcer sur le sujet.

Ce vote serait uniquement consultatif.

8 - . Travaux et sécurité

8 -a- Travaux effectués pendant l'été

Dans le cadre de la mise aux normes des locaux par rapport à l'amiante, l'été dernier, la moitié des travaux de recouvrement des sols a été effectuée, le solde étant à faire l'été prochain.

Le plafond du préau a été repris. Les néons changés.

Un matelas et un lit ont été achetés pour l'infirmerie. Le moteur du portail de l'école a été changé.

Les enseignants demandent des fenêtres en double-vitrage dans l'ancienne salle des maîtres, devenue salle de classe depuis la rentrée. Les fenêtres actuelles sont dangereuses et mal isolées phoniquement, contrairement à l'ensemble des fenêtres de l'école.

8 - b- Exercice incendie

Procès-verbal du premier conseil d'école de l'école élémentaire André Marsault (19.10.17)

L'exercice incendie a été déclenché à 9h30 le vendredi 22 septembre. Il faut noter que l'alarme avait sonné inopinément début septembre et les classes du nouveau bâtiment tardaient à arriver dans la cour, du fait de la difficulté à descendre l'escalier en colimaçon à l'extrémité extérieure.

Au lieu des 6 classes habituelles, seules les deux classes des 1^{er} et 2^{ème} étages proches de cet escalier l'ont pris.

Au bout de 3 minutes, toutes les classes étaient sorties. Au bout de 3 minutes et demie, elles étaient rangées.

La prochaine fois, il est prévu qu'une 3^{ème} classe emprunte l'escalier extérieur : la classe de CE1C au 1^{er} étage.

8 - c- Exercice PPMS

L'exercice traditionnel de mise à l'abri est prévu le 23 novembre sur l'ensemble du département.

Le conseil d'école est clos à 20h30.

La directrice
E. Dobozy

La secrétaire de séance
C. Billon